

CERTIFICAT

COLLE A CARRELAGE

Décision n° 804-84 AD 25 du 07 mars 2006

Cette décision annule et remplace la décision n° 519-84 AD 25 du 15 mars 2005

Adhésif **ADESILEX P25**

Société MAPEI FRANCE
29 avenue Léon Jouhaux - ZI du Terroir
F - 31140 SAINT-ALBAN

Usine de F - 31140 SAINT-ALBAN

Le CSTB certifie que le produit désigné ci-dessus présente des caractéristiques conformes au référentiel de certification de la marque CERTIFIÉ CSTB relative aux colles à carrelage.

Il autorise la société à utiliser la marque CERTIFIÉ CSTB pour le produit ci-dessus dans les conditions fixées par ce référentiel.



84 AD 25

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Classification : D1 - E

pour les emplois conformes aux prescriptions de mise en œuvre définies dans chaque pays et, pour la France, dans le "Document de référence de la certification des colles à carrelage".

Ce certificat comporte 2 pages qui doivent être diffusées dans leur totalité.

Correspondant

Tél. : 01 64 68 84 06

E-mail : mortiers@cstb.fr

Sauf retrait, suspension ou modification, le droit d'usage de ce certificat est reconduit tous les 15 mois.

La liste des certificats est tenue à jour au CSTB et disponible sur le site internet www.cstb.fr.

CONDITIONS D'EMPLOI DE L'ADHÉSIF

ADESILEX P25

DOMAINE D'EMPLOI

- Murs intérieurs en travaux neufs

OUVRABILITÉ DE LA PÂTE

- Temps d'ajustabilité pratique sur chantier : 40 min.

NATURE DES SUPPORTS

Supports visés dans les documents de mise en œuvre cités dans le « Document de référence de la certification des colles à carrelage ».

PRÉPARATION DES SUPPORTS

Support	Préparation particulière
Béton cellulaire	☺
☺ application sans primaire	